L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.— NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 4 OCTOBRE 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE, No. 80, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'État, du Conseil Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de l'Éducation.

NOUVELLE-ORLÉANS: SAMEDI MATIN, 4 OCTOBRE.

CANDIDATS WHIGS.

POUR LE CONGRÈS.

PREMIER DISTRICT:
Richard Hagan.

SECOND DISTRICT:
ARISTIDE LANDRY.

TROISIÈME DISTRICT:
[illegible] UPTON.

QUATRIÈME DISTRICT:
JOHN MOORE.

LÉGISLATURE.

Pour Représentans à la Chambre.

DEUXIÈME DISTRICT:
A. P. SIMPSON,
C. C. LATHROP,
Chs. L. LEEDS.

QUATRIÈME DISTRICT:
F. L. LUMSDEN,
W. M. FLEMING,
J. Q. SEVER.

CINQUIÈME DISTRICT:
JULES BENIT,
HIPPOLITE MOSSY,
P. DEVERGES.

SIXIÈME DISTRICT:
A. LAROSE,
LOUIS SURGI.

NEUVIÈME DISTRICT:
JOHN LAIDLAW.

L'ABEILLE.

Le moment est venu de faire part à nos lecteurs des mesures que nous avons prises pour justifier de plus en plus leurs encouragemens et leur honorable patronage. Ils verront aujourd'hui dans nos colonnes la première lettre d'un correspondant dont nous nous sommes assuré à de grands sacrifices d'argent la précieuse et utile collaboration. M. Edmond TEXIER est un des écrivains les plus renommés de la presse parisienne ; à une forme attrayante et vive, à un esprit dont il cherche à contenir les éclats, à une verve intarissable lorsqu'il s'attaque à un ridicule ou à un travers, à un rare bonheur d'expressions dans les sujets graves ou légers, il joint une remarquable justesse d'appréciation, une grande impartialité d'historien, une critique fine, ingénieuse et toujours raisonnée, beaucoup de jugement, beaucoup de discernement et infiniment de tact.

Voilà le correspondant dont nous avons obtenu le concours. Publiciste de premier ordre occupant à Paris une place éminente dans la presse militante, les lettres de M. Texier donneront à l'Abeille un intérêt nouveau et la feront rechercher de tous ceux qui suivent de loin le mouvement européen. Ils trouveront toujours dans notre correspondant un historiographe fidèle et un observateur éclairé des événements.

M. Texier ne se bornera pas exclusivement à la politique ; les arts, les lettres, la chronique des salons seront également de son domaine, et ceux qui ont lu les lettres admirables qu'il adressait de Londres au *Siècle* de Paris, dans le courant de l'été dernier, savent avec quelles brillantes couleurs et quel prestige de style il peint les côtés ridicules de la société. Nous ne voulons rien promettre en son nom ; on le jugera à l'œuvre.

La lettre que nous publions aujourd'hui est une sorte de préface, une entrée en matière. Notre correspondant indique sommairement l'attitude des partis afin de se donner un point de départ.

La collaboration de M. Edmond Texier n'est pas la seule chose à laquelle nous ayons pensé. L'abondance extraordinaire des avis qui nous sont apportés, principalement pendant les mois d'hiver, nous force d'augmenter le format de l'Abeille. Cette dernière amélioration se réalisera dans le courant du mois prochain, et nous [illegible] de l'occasion pour nous [illegible] complètement à neuf. Toute la [illegible] typographique du journal [illegible] destinée à ces dernières [illegible] seront [illegible] et de ne laisser aucun de nos avis en souffrance.

Le format de notre édition de la campagne sera également augmenté. Les avis spéciaux destinés à cette annexe de l'*Abeille* nous en font une nécessité absolue.

Voilà pour la partie matérielle. Quant aux nouvelles proprement dites, nous avons déjà pris des dispositions pour recevoir des dépêches télégraphiques des principales villes du Nord et de l'Ouest, et nous croyons pouvoir assurer qu'on nous trouvera parfaitement en règle sous ce rapport.

Nos lecteurs savent maintenant ce que nous comptons faire dans leur intérêt comme dans le nôtre. Une partie de nos promesses se trouve réalisée dès aujourd'hui ; les autres ne tarderont pas à s'accomplir.

NOUVELLES D'EUROPE.

La malle nous a transmis hier nos journaux européens apportés par l'*Africa*. Ils vont jusqu'au 11 pour Paris et jusqu'au 13 pour Liverpool. On trouvera plus loin les détails que nous leur avons empruntés.

SITUATION DU TRÉSOR.

Nous recevons du bureau de l'auditeur des comptes un état détaillé de la situation du trésor pendant le trimestre qui s'est terminé le 3 septembre dernier. Ce relevé nous a été transmis de Baton Rouge par M. Briant, premier commis de l'auditeur, et paraît ce matin même dans notre partie anglaise comme pièce officielle. Nous allons en extraire les principaux chiffres.

Le 30 juin dernier, il restait au trésor $141,056—62; les recettes en juillet se sont élevées à $47,313—59, et les dépenses à 92,971—36, ce qui laissait un excédant de $95,306—[illegible] à la fin du premier mois du trimestre. Au mois d'août il a été reçu $30,095—47, et déboursé $37,019—73; ce qui ajouté à la balance de juillet laissait un excédant de 89,074—79. Les recettes du mois de septembre ont été de 33,055—32, et les dépenses de $9,030—22. Il restait par conséquent au trésor, le 30 du mois dernier, $114,147—90.

NOTRE CORRESPONDANCE.

Nous appelons l'attention toute particulière des lecteurs de l'*Abeille*, sur la correspondance qu'elle renferme aujourd'hui. Cette lettre, dont nous parlons plus haut, émane d'un des premiers journalistes de Paris, d'un écrivain non moins remarquable par la rare élégance et les formes brillantes de son style que par sa justesse de vues et son jugement mûri par l'étude et par l'observation. Il nous en adressera d'autres régulièrement tous les huit jours et résumera au bénéfice de nos lecteurs la situation politique, artistique et littéraire de l'Ancien-Monde.

Correspondance de l'Abeille.

PARIS, 11 septembre.

A M. LE RÉDACTEUR DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Monsieur,

Puisque je dois, dorénavant, vous adresser tous les huit jours un compte sur les affaires de France, je me permettrai pour aujourd'hui de vous donner, en guise de préface, une sorte de tableau abrégé des différens partis qui aspirent à la possession du pouvoir. Indiquer l'état des partis [illegible] signaler l'état de mon pays, [illegible] de vous faire ici le dénombrement de toutes les fractions [illegible] de ces différens partis, il me faudrait procéder à la façon d'Homère. Mais ne craignez rien, je serai bref.

En réalité, monsieur, il n'y a que deux camps en France, mais dans chacun de ces deux camps sont plantés les drapeaux les plus divers [illegible]

[illegible]

chef de Louis Bonaparte et de pousser à la prorogation de ses pouvoirs ; ils disent que n'étant pas encore prêts, ils aiment mieux conserver, au mépris de la Constitution, le Président actuel qui a donné des garanties à l'ordre, et à la rigueur, que de courir les chances d'un candidat du parti démocratique avancé.

Viennent ensuite les légitimistes impatiens, un peu chevaleresques, commandés par M. de Larochejaquelein. Entre ces monarchistes et les républicains il n'y a pas une très grande différence ; ils veulent l'appel à la nation comme les seconds l'appel au peuple ; ils restent attachés à leur principe par une sorte de sentiment chevaleresque que je ne saurais blâmer, mais ils veulent sincèrement ou une monarchie ou une république et ils ne transigent pas avec les expédiens. Ceux là sont contre la prorogation et portent comme candidat aux prochaines élections présidentielles leur chef M. de Larochejaquelein.

Ce parti compte encore une troisième fraction composée des brouillons, des vantards, des bravaches et des ailes de pigeons. Ces gens-là n'admettent pas [illegible] parlent sans cesse d'en appeler à Dieu et à leur épée pour vider dans un combat suprême la grande querelle [illegible] depuis soixante ans. [illegible]

[illegible]

[illegible] Jamais la restauration n'aurait osé faire ce qui fait aujourd'hui le gouvernement [illegible] de Louis Bonaparte.

Un autre fait que je vais vous [illegible] et que je n'oserais publier dans les journaux français, de peur d'être poursuivi et finalement incarcéré, c'est celui-ci : le Pape demandait depuis longtemps que les troupes françaises fussent rappelées de Rome. Les troupes françaises sont, hélas! mauvaises catholiques et elles [illegible] le plus déplorable exemple aux populations de la ville éternelle. Le ministère a répondu qu'il ne pouvait retirer les troupes, et M. Louis Bonaparte a même prié M. de Falloux d'aller à Rome intercéder auprès du St-Père, pour qu'il n'insistât pas plus longtemps; mais Pie IX a fait la sourde oreille et a déclaré que si d'ici à deux mois les soldats de la France n'avaient pas évacué Rome, il ferait voter tout le clergé français contre Louis Napoléon. [illegible] Rome sera gardée par l'Autriche et à Naples [illegible]

[illegible]

Edmond TEXIER.

[illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

Aurelius Jas Gorman, accusé d'avoir assailli Henry Lowe [illegible] du couteau, avec intention de le tuer, [illegible] devant le recorder Caldwell, mardi. [illegible] accusé d'avoir assailli [illegible] Newhouse pendant que ce dernier [illegible] l'arrêter.

— Margaret Gorman a fait un affidavit hier devant le recorder Genois par lequel elle déclare qu'elle a été assaillie à coups de brique, par un individu qu'elle [illegible] pas.

— Richard Kelly a été accusé hier devant le recorder Caldwell d'avoir assailli Wm. Butler, avec l'intention de le voler. Cette affaire sera examinée aujourd'hui.

— John Robeson, accusé d'avoir assailli Jas. York, le 19 du mois dernier, a été examiné hier devant le recorder Genois, et renvoyé de la plainte.

[illegible]

FRANCE.

LES ÉTRANGERS DEVANT LA PRÉFECTURE DE POLICE.

On se rappelle toutes les figures que les fourbes de la réaction firent pleuvoir sur une portion de la classe ouvrière de Paris, quand, en 1848, sous la pression du besoin, elle se laissa aller à se [illegible] catégories d'étrangers. Que dire de l'ordonnance qui vient d'être promulguée par M. le préfet de police, en pleine paix, en pleine sécurité [illegible]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Préfecture de Police.

[illegible]

ITALIE.

[illegible]

Voici ce qu'on écrit de Naples à la *Gazette d'Augsbourg* [illegible]

Naples, 3 août.— Les persécutions politiques exercées par le gouvernement ont atteint l'exaspération générale depuis la publication des lettres de M. Gladstone. [illegible]

A Naples même, on rencontre souvent des convois de personnes qui viennent de subir des interrogatoires. [illegible]

RUSSIE.

[illegible]

ALLEMAGNE.

Vienne, 2 septembre.—La sensation pénible qu'a produite l'abrogation de la constitution dure encore. La semaine dernière des mesures [illegible] ont été prises. On poursuit les correspondances des journaux étrangers. Le *Wanderer* et l'*Ost deutsche Post* ont été avertis. Le ministre Bach a donné des instructions à tous les employés de son ministère.

Hambourg, 6 septembre.— Nous apprenons d'une source digne de foi que ces jours derniers un traité de commerce a été conclu entre la Prusse et le Hanovre, et a été signé. Ce traité aura pour effet d'établir une égalité parfaite entre les systèmes de douane des deux États.

ANGLETERRE.

Voici des nouvelles, authentiques cette fois, de l'expédition du capitaine Franklin. Le *Daily News* [illegible]

[illegible]

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS, Vendredi soir, 3 octobre 1851.

Nos marchés n'ont subi aucun changement matériel depuis notre dernière revue. Les affaires sont insignifiantes, et l'on ne doit espérer les voir reprendre de l'activité que lorsque les rivières de l'Ouest seront redevenues navigables. En attendant, de grands préparatifs se font pour la saison qui s'ouvre.

[illegible]

Rechard, Aldigé et Cie., 24, rue de Chartres [illegible]

[illegible]

MARCHANDISES *Nouvelles.* [illegible]

McClure et Saunders. [illegible]

Vve HERBERT & C. [illegible]

[illegible] NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

[illegible] CONVERSE & Co. [illegible]

[illegible] ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

[illegible] NADAUD DUTREIL [illegible]

[illegible] DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. *Bureau du recorder de la Municipalité No 2.* Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1851. Le rôle d'assessment de cette Municipalité est [illegible] exposé et prêt à être examiné au bureau du secrétaire du Conseil [illegible] pendant trente jours [illegible] CALDWELL, recorder.

COLLÉGE DE LA LOUISIANE. [illegible]

[illegible] Dissolution de Société. [illegible]

CHARBON. [illegible]

BOTTES, Souliers et Brodequins [illegible] G. W. DUNBAR [illegible]

L'AGENCE DU SUD [illegible] SOUSCRIPTIONS. [illegible] ANNONCES. [illegible] COLLECTIONS. [illegible] E. WATHEY.

GIQUEL et JAMISON, No 13, RUE DE CHARTRES, Reçoivent par les derniers arrivages [illegible]

Rue Royale, No. 132, Au-dessus de l'Hôtel St-Louis. RÉOUVERTURE. A. HERNANDEZ, [illegible]

M. ST-MARC, Membre de l'Université de France, [illegible] DONNE des leçons particulières [illegible]

À LOUER. LA MAGNIFIQUE propriété située [illegible]

À LOUER. UNE MAISON [illegible]

Magasin à louer. [illegible] J. W. STANTON & CO.

MAGASIN À LOUER. [illegible]

À LOUER— [illegible]

[illegible] d'hiver pour Enfans de tout âge. [illegible]

CHANGEMENT DE MAGASIN. [illegible] JAUFROID [illegible]

EN GROS ET EN DÉTAIL, aux prix de Paris. PARFUMERIE DE PARIS. L. RUSSY, [illegible]

J. L. BERNARD, DÉPÔT DE CHARBON, [illegible]

DELCROIX, MAGASIN DE PAPIER PEINT, Rue de Chartres, No. 100, Entre St-Louis et Conti. [illegible]

A. MAZUREAU & F. LACOSTE, NOTAIRES [illegible]

200 Caisses vin rouge Château Margaux, [illegible]

[illegible]